

# DID YOU KNOW?

AN INFORMATION SHEET FOR ST. JOHN AMBULANCE MEMBERS



## CADET CAMPS

June 2000

Vol. 7 No. 6

**DID YOU KNOW** that Cadet Camps are an integral part of St. John Ambulance's Youth Program? Camping brings youth members together to have fun and, in a spirit of co-operation, learn in a different environment. Camping can range from living in tents in the bush to permanent camp sites, hiking, cooking on open fires, and taking part in program activities. It is an opportunity for youth to learn how to get along with others, how to share and to do their share. It is also an excellent opportunity for leaders to get to know their youth members.

Youth divisions may have a regular schedule of small camps or they may run one or two camps a year by themselves or in collaboration with other youth divisions. Provincial Councils may run larger camps where different activities can be programmed because of the numbers involved. Camp is a perfect setting to help members qualify for the Camping Proficiency Badge. It's also a great way to facilitate youth members' work on other proficiencies, such as:

- environmental awareness
- map using
- recreational boating
- wilderness survival
- swimming and water safety
- crafts
- leadership
- casualty simulation.

**It is mandatory for every Camp Leader to be certified with the National Camp Accreditation Certificate Program. Camp Leaders must be 18 years of age or over, and must comply with St. John Ambulance's screening policy (see StJCI 2-9-2)**

The 18-hour National Camp Accreditation Certificate Program covers the following subjects:

- The purpose and function of a Youth Division, and how camping can become part of the divisional program
- Administrative procedures related to holding a successful camp
- Program planning, including exercises on designing and running specific program items
- Kitchen, food and menu planning
- Equipment planning, including teaching practical skills with a variety of training and recreational equipment
- Emergency and medical procedures
- Transportation - to and from camp, as well as forms of transportation while at camp

**The ideal ratio in a camp setting is one adult to six youth members. There must be, as a minimum, at least one adult to ten youth members.**

All Camp Leaders must be both knowledgeable about and capable of handling crises. A crisis intervention plan should include the following:

1. Duty of care - understanding the legal, ethical and moral responsibility of Camp Leaders to provide a safe, well-managed experience for young campers
2. Development of a risk management plan
3. Knowing and following SJA policies on smoking and the use of alcohol and other substances
4. Putting safety first, and developing ways to increase safety
5. Having a discipline procedure and following it

**For further information, see the National Camp Accreditation Certificate Program (Annex B to StJCI 2-3-4), the December 1999 issue of *DID YOU KNOW?* on Risk Management and the July 2000 issue of *DID YOU KNOW?* on Crisis Intervention.**

# CAMPS DES CADETS

Jun 2000

Vol. 7, n° 6



# LES SAVIEZ-VOUS?

## FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMBULANCE SAINT-JEAN

**SAVIEZ-VOUS** que les camps des cadets font partie intégrante du Programme Jeunesse de l'Ambulance Saint-Jean? Le camping permet à nos jeunes membres de se réunir pour s'amuser, dans un esprit de coopération, et d'apprendre dans un environnement différent. Le camping prend différentes formes, certains vivront en brousse sous la tente alors que d'autres se rendront à un site de camping aménagé; les jeunes vont en randonnées pédestres, font cuire leurs aliments sur un feu à ciel ouvert, et prennent part à des activités de programme. C'est une occasion pour les jeunes d'apprendre à vivre avec d'autres, à partager et à faire leur part. C'est également une excellente façon pour les leaders d'apprendre à connaître leurs jeunes membres.

Les divisions jeunesse peuvent suivre un horaire régulier de petits camps ou organiser un ou deux camps par année seuls ou de concert avec d'autres divisions jeunesse. Les conseils provinciaux peuvent organiser des camps plus importants où différentes activités peuvent être prévues en raison du nombre plus élevé de participants. Un camp est l'environnement idéal pour permettre aux membres de se mériter l'écusson de compétence en camping. C'est également une excellente façon d'aider les jeunes membres à acquérir d'autres compétences, telles :

- sensibilisation à l'environnement;
- utilisation des cartes;
- navigation de plaisance;
- survie en milieu sauvage;
- natation et sécurité aquatique;
- artisanat;
- leadership;
- simulation de victimes

**Tous les chefs de camp doivent avoir une accréditation du programme national d'accréditation de chefs de camp. Les chefs de camp doivent avoir 18 ans ou plus, et doivent se conformer à la politique de présélection de l'Ambulance Saint-Jean (voir ISTJC 2-9-2)**

Le programme national d'accréditation de chefs de camps dure 18 heures et traite des sujets suivants :

- Le but et le rôle de la division Jeunesse, et comment le camping peut être intégré au programme de la division
- Les procédures administratives relatives à la tenue d'un camp réussi
- La planification de programme dont des exercices sur la conception et la gestion de certains sujets spécifiques à un programme
- La cuisine, la nourriture et la planification des menus
- La planification de l'équipement, dont l'enseignement d'habiletés pratiques portant sur du matériel d'entraînement et de loisir.
- Les procédures en cas d'urgence et les actes médicaux
- Le transport à l'arrivée et au départ, de même que le transport pendant la durée du camp.

**Idéalement en camping, le rapport est d'un moniteur adulte pour six jeunes membres. Obligatoirement, il faut un moniteur adulte pour dix jeunes membres.**

Tous les moniteurs de camp doivent connaître les procédures à suivre et faire preuve de compétence pour exécuter des interventions d'urgence. Un plan d'intervention d'urgence doit comprendre :

1. Le devoir de diligence – comprendre les responsabilités légales, professionnelles et morales des moniteurs de camp en vue d'offrir aux jeunes campeurs une expérience sécuritaire et bien gérée
2. L'élaboration d'un plan de gestion des risques
3. La connaissance et l'observation des politiques de l'ASJ relatives à l'usage du tabac, de l'alcool et d'autres substances
4. La sécurité avant tout, et le développement de mesures pour accroître la sécurité
5. L'élaboration et la mise en application de mesures disciplinaires

**Pour obtenir de plus amples informations, consultez le programme national d'accréditation de chefs de camp (Appendice B de ISTJC 2-3-4), numéro de décembre 1999 de LE SAVIEZ-VOUS? traitant de la gestion des risques et le numéro de juillet 2000 de LE SAVIEZ-VOUS? traitant de l'intervention en situation de crise.**